

Habitat 5130**Fourrés de
genévrier commun****Description de l'habitat**

Les fourrés à genévrier sont généralement associés aux anciens parcours pastoraux (landes, landes humides, nardaies, pelouses calcicoles, bois clairiérés). Le genévrier est en effet une espèce pionnière, héliophile (qui aime la lumière), qui se comporte souvent comme une « mauvaise herbe » des pâturages. Lorsque les sites sont régulièrement fréquentés par les troupeaux, l'espèce peine à s'installer, les jeunes plantules étant piétinées par les animaux. Par contre, dès que la pression de pâturage se réduit, elle trouve les conditions favorables à son installation. Pour germer et se développer, les graines de genévrier ont besoin de lumière et donc d'un sol avec un faible couvert herbacé comme celui qui existe dans les sites surpâturés. Les plantules ont un développement lent et il leur faut plusieurs années pour atteindre une taille qui leur permette d'échapper au sabot du bétail. Par la suite, les aiguilles piquantes constituent une assez bonne protection contre le broutage. Par contre, les fourrés denses procurent des conditions favorables à la germination et au développement d'autres essences ligneuses qui finissent par les dépasser puis les faire périr, le genévrier ne supportant pas l'ombrage dense. En règle générale, les fourrés sont à la fois constitués de petits groupes d'arbustes plus ou moins confluents et d'arbustes isolés.

Espèces végétales typiques

En dehors du genévrier commun qui constitue localement des peuplements assez denses et ombragés pauvres en espèces, on peut aussi trouver des arbustes pionniers comme la viorne mancienne, le nerprun purgatif, divers églantiers, le cornouiller mâle, le troène commun sur les sols calcaires, la bourdaine, le sorbier des oiseleurs sur les sols acides. La végétation herbacée est celle des pelouses (brachypode penné, brome dressé) ou des landes (bruyère commune, bruyère quaternée, canche flexueuse, myrtille commune, airelle). Des communautés de bryophytes peuvent éventuellement se développer à l'ombre des buissons. Avec le temps, les essences forestières peuvent s'installer sous la protection des arbustes aux aiguilles piquantes.

Répartition et statut

Le genévrier a une distribution encore relativement vaste en Wallonie correspondant aux régions à sol pauvre. Cependant, il se développe rarement en peuplements



© P. Hauteclair

suffisamment vastes et denses pour constituer des fourrés. Actuellement, il n'en subsiste que dans quelques sites, en mosaïque au sein des pelouses calcicoles de Calestienne et des landes ardennaises.

Intérêt écologique

Le genévrier possède une entomofaune associée originale qui ne peut pleinement se développer que dans les stations où l'espèce est abondante.

Menaces

Les fourrés à genévrier sont partout menacés au même titre que les anciens parcours pastoraux (pelouses, landes) au sein desquels ils se développent. Dans la plupart de leurs stations, ils sont constitués d'arbustes dominés, vieillissants, souvent stériles, et il n'y a pas de régénération. Les arbustes sont très fréquemment cassés ou écorcés par les cerfs ou les chevreuils (marquage du territoire), ce qui pose un réel problème de conservation pour les dernières petites populations isolées dans les secteurs avec une forte densité de cervidés.

Objectifs de gestion

La gestion a pour objectif de conserver les fourrés qui subsistent et, surtout, d'assurer leur régénération. Elle doit se réaliser en tenant compte des autres habitats d'intérêt communautaire présents (pelouses, landes).

Mesures

Les fourrés à genévrier nécessitent une gestion afin d'assurer la survie des individus existants, notamment



Genévrier.

en supprimant la concurrence des essences forestières. L'abattage doit être réalisé soigneusement afin d'éviter d'écraser les genévriers. Leur espérance de vie étant limitée, il est en outre nécessaire d'agir sur le tapis herbacé pour favoriser la régénération par semis. Celle-ci nécessite la présence d'individus fertiles des deux sexes (espèce dioïque) et un sol dégagé à proximité des arbustes femelles où les graines ont tendance à s'accumuler. En lande, cette opération peut être réalisée par étrépage superficiel ; en pelouse calcaire, les semis sont fréquents à l'emplacement des coupes d'arbres où le sol est nu après l'opération. Dès que les jeunes semis sont suffisamment hauts (20-30 cm), le pâturage d'entretien des pelouses ou des landes au sein desquels ils se développent ne pose plus de problème. Mieux, il favorise le genévrier délaissé à cause de son feuillage piquant au détriment des arbustes concurrents à feuillage apprécié par le bétail.

ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

